



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Aude"



FONDS DE SOLIDARITÉ

RANC PRIANC

Données au 10/06/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 29 396 473 956 euros

Nombre d'aides : 9 384 599

Nombre d'entreprises : 2 022 114

Niveau Régional : Occitanie

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 2 754 239 292 euros

Nombre d'aides: 950 555

Nombre d'entreprises : 211 584

Niveau Départemental : Aude

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 174 176 866 euros

Nombre d'aides: 59 543

Nombre d'entreprises : 12 900



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHIANC INC.

Données au 04/06/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 137 954 974 627 euros

Nombre de prêts : 678 644

Niveau Régional : Occitanie





Montant total: 9 481 363 699 euros

Nombre de prêts : 67 366

Niveau Départemental : Aude

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 479 281 668 euros

Nombre de prêts : 4 405



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 27/05/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)

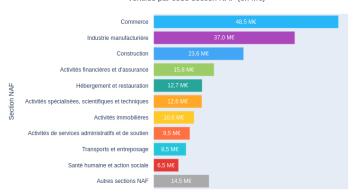


Montant total: 3 510 568 328 euros

Nombre de reports : 113 760

Niveau Régional : Occitanie

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total : 199 927 120 euros

Nombre de reports : 7 526

Niveau Départemental : Aude

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 5 597 874 euros

Nombre de reports : 251



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS

PANC PANCY

Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

<u>Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr</u>

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Occitanie





Montant total: 99 699 360 euros

Nombre d'aides: 127 605

Niveau Départemental : Aude

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 5 851 437 euros

Nombre d'aides: 8 196



ACTIVITÉ PARTIELLE

PANC MANCE

Données au 23/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Occitanie

